



EURO  **mad+**

Aide à la rédaction du Texte de Politique Générale

Ce texte permet au ministre/chef d'Etat de présenter la position de son pays par rapport au thème abordé par sa commission. Le TPG sera accessible aux autres ministres/chefs d'Etat et sert donc de référence pour les autres pays. Il sert aussi de guide pour maintenir une ligne directrice pendant le débat et ne pas s'écartez du sujet traité.

Ce travail est à rendre pour le 11 mars dernier délai.

1. Votre TPG doit faire au minimum une page et au maximum deux pages.
 - a. Simple interligne
 - b. Police : Arial 11
2. Identifiez toujours correctement votre TPG. Dans le coin gauche, en haut, écrivez le nom du pays que vous représenterez, le nom de votre commission et la problématique traitée.
3. Votre texte sera composé :
 - ✓ Introduction : présentation du gouvernement actuel du pays, du sujet et de la problématique de la commission.
 - ✓ Description rapide des enjeux et problèmes soulevés par cette problématique, et de quelle façon ils concernent votre pays.
 - ✓ Développement sur la position de votre pays par rapport à la problématique : Vous exposerez votre position par rapport à la problématique de la commission dans laquelle vous siégez. Vous pouvez citer un traité international, les accords que votre pays a soutenu dans le passé ou tout autre document officiel utile.
 - ✓ Développement sur les solutions que votre pays a déjà mis en place pour cette problématique en ratifiant des actes juridiques ou au contraire sur le refus de ratifier des actes juridiques. Cherchez aussi des nouvelles solutions ou des projets concrets que vous proposerez pendant les débats.
 - ✓ Une conclusion qui mentionne encore une fois la position de votre pays sur le sujet et la tendance politique de votre pays (plus europhile ou eurosceptique).

4. Vous ne devez en aucun cas utiliser la première personne dans votre document. Vous devrez plutôt utiliser des expressions telles que "la France" ou "notre pays". Le TPG est considéré comme une déclaration de votre pays et non de votre opinion.

Rappel sur l'utilisation de l'IA : l'IA est à utiliser raisonnablement pour la recherche et éventuellement la rédaction de votre travail. La PPI est une aide pour comprendre votre rôle, nous vous conseillons d'effectuer vos recherches avec sérieux et de ne pas vous limiter à des sources fournies par l'IA.

Pour toute information supplémentaire sur la charte de l'IA d'EUROmad cliquez ici :
<https://euromad.org/wp-content/uploads/2026/02/Reglement-EUROmad-2026.pdf>

N'hésitez pas à nous contacter si vous avez des questions!

Pour vous aider dans la rédaction de votre TPG puis dans la préparation du débat, renseignez-vous sur votre pays et sur votre thème :

[**Aide pour se renseigner sur son pays**](#)

[**Aide pour se renseigner sur son thème**](#)